JANVIER 2018

MOOSCH notre village

LETTRE MUNICIPALE N° 65

Concert du Nouvel An

Un message d'amour et d'espoir.

Et aussi...

> Actualité : l'avenir institutionnel de l'Alsace.

> Action Municipale : le menu pour 2018.

> Impôt : la taxe d'habitation.

Infos pratiques

ALLO la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 8 h – 12 h ; 14 h – 17 h
Mardi : 14 h – 18 h
Mercredi : 8 h – 12 h
Jeudi : 8 h – 12 h ; 14 h – 18 h
Vendredi : 8 h – 12 h ; 14 h – 16 h

Plus que jamais, élus
et personnel communal
sont à votre écoute.

Contact :
Tél. : 03 89 82 30 70
Fax : 03 89 38 90 23
E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire
et les adjoints sur rendez-vous

Sommaire

Photo de la 1er de couverture :
Concert des Gospel Messenger
Page 2
Infos pratiques
Page 3
L'éditorial du Maire
Pages 4 à 5
Bien vivre ensemble...
Pages 6 à 7
Agir pour les Mooschois
Pages 8 et 11
Retour sur images
Page 12
Rubrique du Papydocteur
Page 13
Préserver notre cadre de vie
Pages 14
Les décisions du conseil
Pages 15
Parole des lecteurs, Point de vue
Page 16
Agenda

Lettre municipale tirée
à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres
du Conseil Municipal.

Directeur de la publication :
José SCHRUOFFENEGER.

Photos :
Jean-Claude PERNEL, Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE Bernard RUDLER

PLANNING DE COLLECTES 2018

- **La collecte des ordures ménagères a lieu le vendredi (à la place du mercredi).**
- **La collecte des ordures encombrantes a lieu le mercredi (à la place du vendredi), selon le planning ci-dessous.**
  - 21 février 2018
  - 21 mars 2018 (uniquement métaux)
  - 18 avril 2018
  - 20 juin 2018
  - 19 septembre 2018
  - 17 octobre 2018 (uniquement métaux)
  - 21 novembre 2018

- **Collecte D3E**
  (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
  Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur

Samedis matins 17 mars, 9 juin, 15 septembre et 17 novembre 2018

- **Collecte DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)**
Samedis matins 14 avril et 6 octobre 2018

ADIL 68

Le Programme d'Intérêt Général «Habitat Privé dans le Haut-Rhin» :
Il s'agit d'un dispositif mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'ANAH **mobilisant des aides financières** à destination des propriétaires occupants et bailleurs dans l'objectif d'améliorer leur habitat.

Deux acteurs mobilisés :
L'ADIL vous apportera les conseils nécessaires pour l'étude de votre projet. CITIVIA vous accompagnera dans le montage de votre dossier de demande de subvention avec des conseils techniques.

Pour quels projets de travaux ?
Installer un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, mieux isoler votre logement, remplacer vos fenêtres… Dans tous les cas, **les travaux doivent permettre de réduire d'au moins 25 % la consommation énergétique du logement des propriétaires occupants et de 35 % pour les propriétaires bailleurs.**
Contact : ADIL 68 – Point rénovation info service 03 89 21 75 35 contact@adil68.fr

AGIR à votre service

AGIR est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Elle permet à des personnes à la recherche active d'emploi de **mettre le pied à l'étrier** et leur propose formation et accompagnement personnalisés. Par ailleurs le suivi rigoureux de leurs interventions est gage d'un service de qualité.

Pour ces raisons AGIR bénéficie depuis toujours du soutien des collectivités, et **les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction fiscale.**

AGIR propose ses services sur l'ensemble du Pays-Thur-Doller et dispose d'antennes sur les secteurs de Cernay, Masevaux, Saint-Amarin et Thann. Des permanences y sont assurées tous les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 1lhOO.

Besoin à domicile d'un coup de main ponctuel ou d'une aide régulière ? sans devoir se soucier des formalités administratives, tout en étant solidaire des personnes en recherche active d'emploi, et en bénéficiant d'une réduction fiscale (50% du prix de la prestation) !

Depuis bientôt 30 ans, notre association à but non lucratif propose aux particuliers (ainsi qu'aux collectivités, associations et entreprises), la mise à disposition de personnel adapté à leurs besoins, pour des travaux ponctuels ou réguliers.

Quelques exemples : **travaux ménagers :** ménage courant, nettoyage de fond, lavage des vitres…, repassage : à votre domicile, **aide aux courses, entretien du jardin et du potager :** désherbage, tonte, débroussaillage, taille de haies, arrosage des fleurs et du potager, bêchage, ramassage des feuilles mortes…, **aide au déménagement, petit bricolage :** montage/démontage de meubles, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie…, manutention : rangement du bois de chauffage, rangement de caves ou de greniers, déneigement…
Contact : Virginie HUGUENIN-RICHARD - AGIR 15 rue de la Gare 68550 SAINT-AMARIN
Tél : 03 89 74 26 86 Courriel : contact@agir68.fr - Site internet : www.agir-thann.fr

Le Pays Thur Doller aide les particuliers à remplacer leur ancien appareil de chauffage au bois !

Sur le territoire Thur Doller, le bois est la **principale source d'énergie renouvelable** utilisée. Peu onéreuse et facile à mobiliser, cette énergie neutre en carbone doit cependant être utilisée correctement pour être pleinement vertueuse.
Une mauvaise combustion du bois (utilisation de bois humide /traité, combustion lente…) **et/ou l'usage d'un ancien appareil de chauffe ne permettent pas d'obtenir un bon rendement énergétique** (d'où la nécessité de brûler plus de bois…).
De plus, cela contribue à l'émission dans l'air de particules nocives pour la santé. Des mesures effectuées sur le pays Thur Doller par l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air ATMO Grand Est font ainsi état de dépassements des seuils autorisés en hiver pour les particules fines (PM10) et très fines (PM 2.5), principalement liées au chauffage bois (devant le transport, l'industrie et l'agriculture).

La préservation de la qualité de l'air extérieur devient un enjeu sanitaire majeur pour le Pays Thur Doller qui a souhaité proposer plusieurs actions dont «**L'aide au poêle** » qui vise à aider financièrement les particuliers à changer leur cheminée (foyers ouverts) ou leur ancien appareil de chauffage au bois (poêle à buches, insert, chaudière, cuisinière) par des appareils de chauffage au bois plus récents et performants.

VOUS REMPLACEZ
votre poêle, cheminée ou chaudière bois
L'AIDE AU POÊLE

L'aide est d'un montant forfaitaire de 600 euros.
Contact et renseignement : 03.89.35.73.34.

L'éditorial du maire

LA RÉPUBLIQUE, L'ALSACE ET LA RN 66.

Je veux revenir dans cette première Lettre Municipale de 2018 sur mon séjour à Paris au mois de novembre 2017, lors du congrès des Maires de France. On m'a fait l'honneur de m'inviter à l'Elysée, la presse s'en était fait l'écho.

Cette visite a été pour moi un grand moment d'émotion républicaine. Quand je me suis retrouvé sur le perron du palais que nous avons vu des centaines de fois à la télévision, je me suis dit : voilà, je rentre chez moi, **je pénètre dans le temple de la République et avec moi un petit morceau de République, mon cher village de Moosch…** et à ce moment là j'ai pensé à vous tous, mes chers républicains mooschois.

Cet amour de la République peut vous paraître désuet, dépassé, ringard… peut-être, mais moi **je crois en cette République, une, indivisible, laïque, démocratique, solidaire… et imparfaite.**

Quand j'entends Guy Talamoni, le nationaliste corse dire que la France est un pays ami, mes poils se dressent et la moutarde me monte au nez. On aurait tort de détruire ce que des générations de républicains ont construit parfois dans la souffrance.

Cela m'amène inévitablement à évoquer le débat alsaco-alsacien sur l'avenir de notre province. Nous avons, ici comme ailleurs, la mémoire courte ou au moins sélective. **Qu'avons-nous fait du référendum de 2013 proposé par Philippe RICHERT ?** Ceux qui, dans le Haut-Rhin notamment, - mais pas que -, ont mené des campagnes ouvertes ou souterraines pour faire capoter ce projet là et dont certains sont aujourd'hui les plus virulents pour réclamer la sortie du Grand Est, ceux-là ont pour le moins manqué de vision et portent une grosse responsabilité dont la plus visible aujourd'hui est la renaissance d'un courant autonomiste dont l'Alsace n'a rien à attendre.

L'argument fallacieux d'une volonté Parisienne, Champardennaise et Lorraine de détruire l'identité alsacienne est de la foutaise. Dans la région Grand Est, l'Alsace est le leader indiscuté et sa culture est solide, ancrée dans ses communes où le Hans im Schnokaloch continue de sévir pour notre plaisir.

Alors où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le chef de l'état ne modifiera pas la carte des régions. En même temps, il ne semble pas fermé à une évolution institutionnelle de l'Alsace au sein du Grand Est. S'il s'agit de fusionner le Haut-Rhin et le Bas-Rhin juste pour faire joli ou pour faire plaisir à ceux qui pensent qu'alors tout ira mieux, cela n'a pas grand intérêt.

La vraie question est ce que l'on met dans cette fusion. Et c'est là le débat du jour. Les réflexions et le lobying menés par Brigitte KLINKERT et Frédéric BIERY, respectivement présidents du Conseil Départemental du Haut et du Bas-Rhin, ont été efficaces pour le moins que l'on puisse dire. Le Préfet du Grand Est vient d'être chargé **d'une mission de réflexion sur l'avenir institutionnel de l'Alsace.**

Il est annoncé que la copie devra être rendue au printemps prochain et **devra être préparée** avec les parlementaires, les présidents des Conseils Départementaux, la Région et les **Communes…**

Sur le perron de l'Elysée

Si les communes étaient effectivement invitées à co-construire la nouvelle entité Alsace, ce serait une heureuse première qui **serait appréciée par les maires et certainement par celles et ceux qu'ils représentent.**

Lors de la même soirée élyséenne de novembre, j'ai pu m'entretenir un bon moment avec Elisabeth BORNE, ministre des transports que j'avais interpellée l'après-midi au congrès au sujet de la défunte déviation Bitschwiller-Willer-Moosch.

Madame la Ministre ne reviendra pas sur sa décision d'enterrer ce projet «trop vieux, trop coûteux, plus adapté, plus aux normes, il faut arrêter ces projets que l'on traîne de contrat de plan en contrat de plan et qui ne voit jamais le jour» m'a-t-elle dit ajoutant «qu'elle mobiliserait les crédits d'études réservés dans l'actuel contrat de plan pour **travailler sur un plan d'aménagement plus réaliste au droit de la ville de Thann**». Les zones les plus exposées au bruit et à la pollution seraient également traitées. Elle m'a assuré que les élus de la RN66 seraient associés aux études futures. Les choses bougent, **une réunion se tiendra prochainement dans la vallée à ce sujet.**

José SCHRUOFFENEGER
Janvier/Février 2018

LE CHIFFRE DU MOIS

296

c'est le nombre de mélomanes qui ont dégusté le concert des Gospel Messenger donné en notre église.

« Nous avons l'Alsace, la France et l'Europe en commun. »

Brigitte KLINKERT, présidente du CD 68 (vœux aux alsaciens de Paris le 30 janvier à la Maison d'Alsace).

Bien vivre ensemble...

LE TÉLÉTHON, UNE SPÉCIALITÉ LOCALE

Cette fête de la solidarité qui s'est incrustée chez nous est véritablement emblématique de la personnalité de notre village. Il faut rappeler que ces deux jours de générosité rassemblent des centaines de mooschoises et mooschois, mais également des habitants d'autres communes de la vallée. Un bataillon de bénévoles issus de la quasi-totalité de nos associations, de bénévoles sans attaches associatives et des élus se démènent bien en amont autour de l'animateur, Jean-Marie MUNSCH, parfait dans ce rôle, pour mettre sur pieds **concerts, danses, courses à pieds, repas gastronomiques, tournois de scrabble et de belote, vente de produits estampillés AFM ou de nichoirs et des décorations de Noël made in Moosch.** La presse soulignait il y a quelques temps, rapportant les propos de responsables départementaux de l'AFM, que l'an dernier les manifestations et les dons étaient en baisse mais que **certaines communes ont gardé leur fibre solidaire comme Moosch** qui est toujours au-dessus des 10 000 euros. S'il ne devait en rester qu'une, soyons celle-là… parce que le combat continue. La recherche médicale avance à grands pas, la thérapie génique ça marche, **l'espoir de guérison est désormais une réalité.** Merci à tous les bénévoles du Téléthon mooschois qui nous offrent la plus belle des fêtes, celle de la solidarité. **Un chèque de 9 929 euros a été remis aux responsables de l'AFM Téléthon du Sud Haut-Rhin.**

Corrida : La course des jeunes sous la neige.

Repas «gastronomique» pour des convives solidaires.

Thé dansant avec Arnaud Lacroix.

Téléthon belote, la concentration est de mise.

Les champions du jour

LA FÊTE DES SENIORS

Des traditions, il faut garder le meilleur. Et chez nous la tradition de la fête de Noël des Seniors est sans aucun doute l'une des meilleures. La journée débute avec une messe… L'attention de nos aînés n'est pas toujours très soutenue. On ne rencontre pas seulement la tendance au bavardage dans les salles de classe. Ce trait d'humour signifie simplement que nos anciens sont heureux de se retrouver **et qu'ils ont des choses qu'il est urgent de se dire.**

Après l'apéritif, nos belles tablées font honneur à un excellent repas livré par un traiteur de la vallée et servi par les conseillers municipaux et leur conjointe et conjoint. Un service sans défaut cela va de soi ! Le café dégusté, le schnaps avalé, on se précipite sur la piste pour **une après-midi dansante qui rappelle les bals d'antan…** la musique est celle qui nous faisait danser sur les parquets des kilbes de jadis.

En fin d'après-midi, les nouveaux septuagénaires et les élus du Conseil Municipal invitent l'assemblée à entonner les chants de Noël… Qui pourrait affirmer qu'il est insensible au «stille Nacht» ?...

Il reste à tirer les numéros des tombolas gratuites dont les lots sont fournis par l'Amicale des pêcheurs et celle des aviculteurs, si fidèles au Noël des Seniors.

Après, les yeux pétillants, on s'embrasse, on se souhaite de belles fêtes de fin d'année et on se dit à l'année prochaine.

Hélène et Jean, de magnifiques doyens.

Après le schnaps, la danse comme au bon vieux temps.

Les chants de Noël repris par toute l'assemblée.

Agir pour les Mooschois

LE MENU DE 2018

Lors de la soirée des vœux de la municipalité, le maire a annoncé le menu des travaux à réaliser dans les semaines et mois à venir.

Pour l'année 2018, nous poursuivrons **le chantier de la rue du Cercle Catholique.** Les travaux sont en cours. Les entreprises ont quasiment terminé dans la partie haute de la rue (de la rue des Champs à la Nationale) la pose du nouveau tuyau d'eau potable, du nouveau tuyau d'assainissement. Ont été également réalisés pratiquement tous les branchements d'eau et la pose de regards pour l'assainissement et les eaux pluviales. Les premiers coffrets électriques ont également été posés et sont en attente de l'enfouissement de la basse tension. Après les congés des entreprises et la période d'intempéries, la deuxième partie de la rue est désormais en chantier.

Le prochain dossier sera **l'accessibilité de la mairie** qui s'inscrit dans le cadre obligatoire de **la mise en accessibilité des établissements recevant du public.** Nous y avons déjà réfléchi. On ne pourra pas faire l'impasse sur la mise en place d'un ascenseur pour accéder à la salle du Conseil. Cette obligation sera aussi l'occasion d'isoler le bâtiment, de refaire la toiture qui est au bout et de restructurer les espaces de travail pour les rendre plus fonctionnels. Encore un immense chantier pour lequel l'autofinancement ne suffira pas. **Il faudra recourir à l'emprunt.**

Le deuxième investissement sera consacré à **l'achat d'une balayeuse, désherbeuse, déneigeuse.** Un engin multifonction qui nous apparait nécessaire pour maintenir autant que faire se peut une propreté exemplaire dans les rues de notre village, pour pallier la disparition totale des produits phytosanitaires et enfin pour dégager nos trottoirs en période de neige.

Il nous faudra également **remplacer les portes de l'atelier communal** qui sont HS et nous en profiterons pour agrandir les ouvertures afin de pouvoir y loger notre Merlo, «pour le mettre en sécurité».

Et nous nous arrêterons là, à moins que ne se débloque **l'affaire du Hangar Koenig** qui n'est toujours pas réglée mais qui reste à l'ordre du jour.

Attendue impatiemment par les internautes, **la fibre optique a été tirée quasiment dans toutes les rues,** les armoires sont posées et leur liaison est en cours. Nous allons être parmi les premiers servis. La suite des opérations sera **d'amener la fibre dans les maisons.** Les personnes intéressées devront souscrire un abonnement auprès d'un opérateur. Nous y reviendrons au cours de l'année.

Voilà dans les grandes lignes le programme des semaines et des mois à venir. Ce programme, comme les précédents, n'a pas d'autre but que **d'améliorer notre vie quotidienne et de favoriser le «bien vivre ensemble».**

IL FALLAIT BIEN QUE ÇA ARRIVE !

Il n'y a que les malentendants et les malvoyants pour n'avoir pas entendu ou pas vu ce qui se passe dans ce qu'on appelle encore «maison de retraite».

La maison de retraite évoque une forme d'été indien de la vie paisible et heureuse des pensionnaires, entourés par **un personnel attentionné soignant aussi bien les bobos des âmes que ceux des corps vieillissants.** Sauf que la réalité est tout autre.

Les personnels des EHPAD comme ceux des hôpitaux sont épuisés et ils l'ont dit le 30 janvier dernier lors d'une journée de lutte qui a pris des formes multiples : grèves, manifestations, pétitions… La presse a largement rapporté des témoignages souvent émouvants des salariés de ces maisons qui nous disent qu'ils aiment leurs résidants, «qu'ils appellent papi et mamie» mais qu'ils n'ont **ni les moyens, ni le temps de s'en occuper comme ils le voudraient et ils en souffrent.**

Le personnel de la Résidence Jungck a participé à sa manière à ce mouvement national, même si à **Moosch les choses sont peut-être «moins pires» qu'ailleurs parce que le dévouement et la bienveillance de ces dames sont exceptionnels.**

Présent à la Résidence, le maire a soutenu fermement l'action du personnel affirmant qu'il était lui aussi **«solidaire et en colère».** Reprenant la formule bien connue, «le degré de civilisation se mesure à la manière dont un peuple traite ses aînés», il a fustigé l'absence d'une grande politique pour les personnes âgées qui ont droit à la dignité et à la reconnaissance de la nation.

Journée de lutte pour le personnel des maisons de retraite.

LINKY

La Commune avait pris une délibération **contre la mise en place du compteur LINKY** dans l'attente de l'avis de l'ANSES dès dévrier 2016. Après la publication de l'étude de l'Agence, nous avons annulé cette délibération compte tenu aussi que **d'après les textes qui nous sont parvenus, nous n'avons pas la compétence pour refuser.** Francis ALLONAS, le maire d'Oderen, a demandé à José Schruoffeneger s'il ne pouvait pas mettre à sa disposition une salle à Moosch pour une réunion LINKY, **en présence d'ENEDIS.** Philippe SCHINZING, solicité, a prêté la salle A. Mura le 2 février dernier.

Dans son mot de bienvenu, le maire a posé six questions traduisant les inquiétudes des mooschois : les ondes de Linky sont-elles dangereuses ? Linky est-il vraiment gratuit ? l'abonnement sera-t-il plus cher ? les dégâts provoqués éventuellement par Linky sont-ils couverts par les assurances ? qui sera propriétaire de ce compteur» intelligent» ?
En guise de réponse, nous avons eu droit à un **pugilat verbal** alimenté par des opposants aux compteurs venus des quatre coins du département et **particulièrement discourtois.** Entre les cris des uns et les insultes des autres, celles et ceux, notamment nos concitoyennes et concitoyens, qui espéraient entendre des réponses aux questions posées, ont perdu leur soirée.

Dommage, la prochaine fois nous resterons entre nous.

UNE NOUVELLE BOULANGERIE À MOOSCH

Il y a quelques temps, Danièle et François MURA ont fait «valoir leurs droits à la retraite», que nous leur souhaitons riche. La «Baguette mooschoise» est devenue «Boulanger, Pâtissier, Chocolatier, Pascal DIETSCHIN». Nous accueillons avec grande satisfaction ce nouveau couple de boulangers que nous avons rencontré.

1. Vous avez repris la «Baguette mooschoise» depuis quelques jours, pouvez-vous dire à nos lecteurs les raisons qui vous ont poussés à poser vos valises chez nous ?
Etant nous-mêmes de la vallée, habitants de Kruth, nous avons choisi et préféré nous installer dans un village chaleureux et accueillant comme celui de Moosch. Concrètement, pour pouvoir développer la partie Boulangerie que nous ne pouvons pas développer à Thann en raison de notre laboratoire qui n'est pas étudié pour ce type de production. Partager notre passion, notre savoir-faire, protéger le travail artisanal. Redonner le plaisir du goût, texture, et saveurs à travers nos produits de qualité. Bref, donner de la vie à notre jolie vallée.

2. Comment allez-vous vous organiser entre votre pâtisserie thannoise et la boulangerie mooschoise ?
La production de pâtisserie, chocolaterie et glace est fabriquée à Thann, tous nos produits seront livrés sur Moosch en respectant la chaine du froid.

La production de la boulangerie est faite dans notre fournil à Moosch et sera livrée dans notre boutique sur Thann.

3. Quelles sont vos premières impressions de votre immersion dans notre village ?
Nos premières impressions : une clientèle toujours souriante, notre vallée est une grande famille.

Céline, Jacqueline, Laura et Sonia la patronne, la sympathique brochette de boulangères.

AUTRE BONNE NOUVELLE POUR NOTRE VILLAGE, L'OUVERTURE D'UNE BIJOUTERIE ET D'UNE PENSION POUR CHATS ET CHIENS.

Après 59 ans d'activité à Thann, la bijouterie OBRECHT s'est délocalisée à Moosch. Elle continue à vendre et réparer bijoux, montres et pendules mais dans la quiétude et l'air pur. Jean-Luc OBRECHT se déplace également à domicile pour réparer vos précieuses pendules qu'il nomme affectueusement «les vieilles dames». Isabelle, son épouse entretient vos bijoux et a également ouvert une pension féline et canine. Elle s'occupera de vos protégés lors de vos absences courtes ou prolongées. Elle se déplace également à domicile.

La bijouterie est ouverte tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, excepté le mercredi et le samedi après-midi.

Tél de la pension : 06.08.00.68.10

Tél de la bijouterie : 03.89.37.08.76

Nous avons la faiblesse de croire que l'attractivité et le bien vivre mooschois « ont aidé » à l'installation chez nous de ces deux activités.

Retour sur images

Impressionnantes tranchées dans la rue du Cercle.

Réunion de chantier hebdomadaire avec notre maître d'œuvre, les entreprises et notre service technique.

Le nouveau réseau d'eau potable.

Ecoles maternelle et élémentaire : dépose…

… et pose de nouveaux volets roulants.

Travaux de peinture…

et décoration du sapin de Noël par nos amies les papoteuses.

Après la coupe… , le dessouchage, le débroussaillage et le nettoyage de l'ancienne forêt RIETHMANN. Au printemps, on pourra ensemencer.

Un concert magnifique dans une église magnifique.

Une météo très clémente, des carnavaliers nombreux, un public enthousiaste… et beaucoup de confettis pour la cavalcade. L'Espérance a réussi son week-end carnavalesque.

Retour sur images

Nos amis GIBSON à la préfecture du Haut-Rhin pour la cérémonie de naturalisation en présence du 1er adjoint Jean-Marie MUNSCH. Bienvenue chaleureuse dans notre communauté nationale à nos amis britanniques.

Banquet de l'UNC : Romain SIMON, Anne-Marie WILD, Antoine RINGENBACH, Jean-Louis FELLMANN et Jean-Claude PERNEL, les médaillés du jour.

Le devoir de mémoire n'est pas un vain mot chez nous. Présence nombreuse pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Un madison d'enfer pour la paëlla du Cercle Saint-Augustin. Une soirée dont le succès ne se dément pas.

1er marché de Noël de la P'tite Epicerie de l'ami Raymond.

Le sapin de Noël des bénévoles de la bibliothèque pour les enfants de l'école.

Candy, Patricia, Christiane, Florence, Jeannine, les piliers de la Bibliothèque

Distribution des cadeaux de Noël de la Commune «aux enfants sages».

Lors de la soirée des vœux, les mains vertes du village ont été honorées.

Rubrique du Papydocteur

UN DOUX POISON, LE SUCRE !

Le «gras» est traditionnellement l'ennemi à abattre dans la guerre contre l'obésité. Cette dernière est due essentiellement au déséquilibre dans le rapport entrées caloriques/dépenses caloriques, à une alimentation trop riche et un manque d'activité physique. Cette maladie se complique fréquemment de diabète, d'hypertension artérielle et d'autres pathologies cardio-vasculaires et respiratoires, accessoirement d'arthrose des membres inférieurs devenant ainsi un problème de santé publique d'autant plus important qu'il touche de plus en plus les jeunes générations.

Depuis quelques années, plusieurs études s'intéressent à l'impact du sucre sur la santé, qui serait, selon plusieurs chercheurs, plus **dangereux** que le gras. **En 1850, les Français consommaient 1 kilo de sucre par an. Depuis 30 ans, ils sont passés à 35 kilos par an !** En cause, les pratiques de l'agro-alimentaire qui, le sucre étant bon marché et addictogène, en rajoute larga manu. En principe, notre consommation de sucre ne devrait pas dépasser 10 % des apports énergétiques totaux. Ce qui représente en moyenne **50 g par jour** (environ 8 morceaux de sucre) pour une ration calorique quotidienne de 2 000 Cal. « En pratique, nous en consommons plutôt le double », remarque le nutritionniste Dr Laurence Plumey. **Confiture, viennoiseries, sodas, chocolat, gâteaux... en regorgent et nous en mangeons souvent trop. Sans parler des industriels qui en ajoutent là où on ne l'attend pas : dans les sauces, les soupes, le pain, les plats préparés.**

Face à la vague **d'obésité** et de **diabète** qui menace la planète, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a tapé fort en 2015 en appelant à réduire « si possible » la consommation de sucre à 5 % des apports énergétiques totaux, soit **à peine plus de 4 morceaux par jour... sachant qu'une seule cannette de soda en contient déjà 6 !** A noter l'interdiction en France des fontaines à sodas en usage libre et en 2018 une modulation de la taxe soda » en fonction du taux de sucre contenu dans ces boissons.

Les preuves confirmant que le sucre agit comme une drogue s'accumulent.

Damon Gameau, réalisateur du film Sugarland - en salles depuis mercredi 24 janvier - a décidé de s'alimenter pendant deux mois comme « un Australien moyen », à savoir de consommer 160 grammes de sucre par jour. Sans augmenter son apport calorique total, il fait évoluer son alimentation vers des produits plus industriels : céréales, pain de mie, plats préparés… mais pas de produits aux sucres ajoutés (confiseries, gâteaux…). Conséquence : **il a développé une stéatose hépatique (maladie du foie aboutissant à une cirrhose), un diabète de type 2 précoce, pris 8 kg et 11 cm de tour de taille.** Sans compter des troubles de l'humeur, de la fatigue. Son documentaire dénonce l'omniprésence du sucre et ses effets sur la santé, arguments scientifiques à la clé. **La question est de savoir si le sucre peut agir comme une drogue.**

Son action se fait à deux niveaux. Tout d'abord, le goût sucré est agréable. Lors de l'ingestion, les récepteurs situés dans la bouche se connectent à des neurones dopaminergiques. **Ce circuit de la récompense** est activé en une fraction de seconde. Deuxième niveau, «le sucre ingéré passe dans le sang, et active à nouveau le circuit des neurones dopaminergiques de la récompense, en particulier via l'hypothalamus latéral. Ce circuit cérébral est aussi la cible de toutes les drogues addictives connues», précise le chercheur. C'est en 2007 que Serge Ahmed et son équipe se sont aperçus que des rats à qui l'on proposait soit une dose intraveineuse de cocaïne, soit de l'eau sucrée, préféraient à 90 % l'eau sucrée. Cette observation a depuis été répliquée dans d'autres laboratoires avec d'autres drogues, **les preuves étayant l'hypothèse "sucre = drogue".**

L'industrie pharmaceutique s'était fortement impliquée dans le combat contre le gras. En effet elle fabrique un «blockbuster*» les statines qui agissent sur le «mauvais gras» en faisant baisser le cholestérol. Ces produits (une dizaine sur le marché) lui ont fait gagner des millions et sont encore **les médicaments les plus prescrits. Rien de tel (encore?) pour le sucre, l'industrie pharmaceutique ne semble donc pas s'intéresser à ce nouvel ennemi de l'humanité, le retour sur investissement n'est pas (encore) assuré.**

*produit qui remporte un immense succès commercial, en particulier dans l'industrie pharmaceutique

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

Nous allons parler des travaux en forêt et plus précisément du pourquoi et du comment de ces travaux.

Le principe c'est que **les travaux d'aujourd'hui font les forêts de demain.**

En effet en forêt **on travaille sur le long terme,** au rythme où poussent les arbres. Un temps que notre époque, où tout doit aller vite (trop vite?), a du mal à appréhender.

Dans le cadre du régime forestier, à qui toutes les forêts communales sont soumises, **la gestion durable des forêts est encadrée par le « document d'aménagement** ». Ce document, rédigé par les services de l'ONF, prévoit sur une période de 20 ans les interventions à réaliser dans chaque forêt, c'est-à-dire les coupes et les autres travaux : plantations, créations de pistes et de routes, entretiens divers. Il sert de base à la préparation des propositions annuelles de récolte de bois (coupes) et des travaux à réaliser en forêt.

Ce document est issu d'un travail **de concertation entre le conseil municipal en tant que propriétaire et l'ONF en tant que gestionnaire** dans le cadre du code forestier.

Les choix réalisés doivent être compatibles avec des documents cadres, comme les schémas régionaux d'aménagement, ce qui est vérifié par les services de l'état après approbation du préfet de

région. Une fois le document approuvé par les deux parties et validé par le ministre concerné, il **s'applique pour toute la période concernée.** Il y a cependant des révisions possibles en cours de route en cas de changements très importants affectant la vie de la forêt, tempête ou incendie par exemple.

Quels sont les travaux réalisés en forêt ?

Les travaux sylvicoles :
Dégagement :
coupes des ronces et autres végétaux gênants pour favoriser la pousse des tout jeunes arbres intéressants.

Dépressage :
consiste à espacer les jeunes arbres et à éliminer les arbres qui ont des défauts de conformation, une fois qu'ils ont atteint quelques mètres de haut.

Plantations :
plus très pratiquée aujourd'hui

à Moosch, où on s'efforce de travailler en régénération naturelle depuis de nombreuses années.

Protection contre le gibier :
là aussi peu pratiquée à Moosch, la densité de gibier étant encore à peu près compatible avec la survie des jeunes plants. Pourvu que ça dure.

Travaux de routes :
A Moosch pour l'essentiel travaux d'entretien de la voirie existante, la forêt étant quasi totalement équipée en pistes et chemins.

Travaux d'accueil du public :
mise en place de bancs, fontaines et entretien des chalets et sentiers de randonnées.

Travaux cynégétiques :
protection des jeunes plants contre la dent du gibier, création de prairies à gibier.

Travaux en faveur de l'environnement :
Mise en protection de zones intéressantes pour des espèces rares ou protégées.
Îlots de vieillissements (zone où on laisse vieillir les arbres pendant une longue période sans intervenir).

Chaque année, l'ONF propose une série de coupes et de travaux à effectuer l'année suivante, en fonction des prévisions de l'aménagement et de l'avis du technicien local.

Le conseil municipal valide tout ou partie du programme et inscrit les dépenses et recettes prévues au budget forêt.

L'ONF fait exécuter les travaux et rend compte à la commune du résultat, en présentant un bilan annuel.
Il y a également **concertation régulière entre le technicien local et la municipalité en cours d'année.**

Voilà un petit aperçu des coulisses de la forêt.

Même si elle donne l'impression d'être immuable, **la forêt a besoin de soins constants pour rester accueillante et servir ses différents objectifs,** la production de bois par exemple, mais aussi l'accueil du public, la production d'oxygène, la régulation du débit des rivières, la protection des sols, le refuge pour beaucoup d'espèces d'oiseaux et de mammifères.

La gestion consiste à trouver un équilibre entre les différentes fonctions de la forêt, en choisissant de privilégier l'une ou l'autre suivant la philosophie du propriétaire. Lors de la soirée des vœux, le maire a dit aux forces vives du village que «la forêt était notre dernière richesse, notre patrimoine que nous devons transmettre à nos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Aidez-nous à maintenir la valeur et l'attractivité de ce bien que nous avons en commun ». a t-il ajouté.

Voilà une bonne philosophie.

Marc Solari est vraiment un grand photographe qui voit dans la nature une œuvre d'art.

Les décisions du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI DEUX FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE «LETTRE MUNICIPALE» DU MOIS D'OCTOBRE.

SEANCES DES 20 NOVEMBRE ET 11 DECEMBRE. Les Elus municipaux ont approuvé notamment…

Affaires financières

Le conseil municipal a examiné diverses affaires financières, notamment **l'autorisation donnée au maire à engager en 2018, 25 % des dépenses d'investissement de 2017** dans l'attente du vote du budget primitif 2018, soit un montant de 248.125 €.

Les loyers communaux subiront **l'augmentation légale de 0,75 %** à compter de janvier 2018. Le conseil municipal a également décidé la mise en place d'un système d'astreintes afin d'assurer dans des conditions optimales, la gestion de la voirie en période hivernale.

Un nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal

L'assemblée a examiné le projet **d'un nouveau régime indemnitaire** (RIFSEEP) **destiné au personnel communal** et qui sera mis en place afin de **répondre aux nouvelles exigences légales en vigueur.** Cette nouvelle réglementation se substituera à celle actuellement appliquée, dès le vote du budget primitif 2018. Ce projet de délibération devra préalablement être soumis pour avis, au Comité technique siégeant auprès du Centre de Gestion de la Fonction publique du Haut-Rhin et sera définitivement adoptée après communication de cet avis.

Acquisition et échange de terrain

Le conseil municipal s'est ensuite prononcé favorablement sur l'acquisition d'une forêt privée d'une contenance de 93,91 ares de terrain située au lieu-dit « Heckenmatt » au prix habituel de 25,00 € l'are. Il est précisé que **cette forêt est contigüe à des parcelles communales.**

Il a d'autre part autorisé le maire à procéder à l'échange de terrain entre la commune et un particulier **en raison d'un transformateur implanté sur le terrain privé.**

Divers rapports d'activités

Le conseil municipal a pris connaissance, comme le prévoit la loi, des **rapports d'activités 2016** pour les services intercommunaux des eaux et d'assainissement, de l'élimination des déchets et celui produit par le Syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

Divers et communication :

- **Un flyer appelant à la vigilance** concernant le nouveau mode de démarchage de la part de la Croix Rouge Nationale (par prélèvement mensuel automatique de 15 € au minimum) au détriment de la section locale de THANN, sera distribué à la population.
- M. le Maire donne connaissance du relevé des décisions prises lors de la réunion provoquée par M. le Sous-Préfet et relative à **la mise en place de déviation dans la commune lors d'accidents intervenant sur la RN66.**
- M. Marc SOLARI, conseiller municipal suggère de diffuser la « Lettre Municipale » par voie dématérialisée afin de réduire la distribution papier. M. le Maire pense qu'il faut **maintenir la version papier pour tout le monde pour l'instant car tous les mooschois ne sont pas encore passés aux nouvelles technologies.**

Par ailleurs, le Bureau Municipal s'est réuni les lundis soirs pour avancer sur les affaires courantes. Ont été évoqués notamment les points suivants.

ARS – analyse de l'eau potable

L'ARS contrôle régulièrement pour le compte de la COM COM, l'état sanitaire de l'eau potable dans la commune chez les particuliers. La dernière analyse s'est faite rue du Panorama et **les résultats sont satisfaisants.**

Circulation rue de Malmerspach

Les deux panneaux « Stop » **qui seront mis en place** rue de Malmerspach **nous ont valu des félicitations et quelques rares protestations de riverains.** Le BM souhaite qu'un bilan soit dressé au bout de six mois. Le Maire en parlera au Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Fellering lors de son prochain passage en mairie.

Liste des points d'eau incendie

Le SDIS a fourni l'inventaire des poteaux d'incendie en place dans la Commune. Il faudrait numéroter les poteaux d'incendie d'après le listing fourni qu'il convient de vérifier et de mettre à jour le cas échéant. **Christian et Jean-Louis sont chargés de faire cette vérification.** Ce point a également été abordé lors du Bureau de la COM COM. Une commande groupée sera lancée pour la vérification de la pression et du débit des poteaux d'incendie. **Jean-Louis a sollicité un plan d'implantation des bornes d'incendie auprès de Suez, afin de pouvoir localiser chaque point d'eau.**

Sinistre RN66

Dans le cadre du sinistre intervenu le 11 mai 2017 – rue Gal de Gaulle – le luminaire sera remplacé et le poteau d'incendie déplacé rue Brand (en accord avec l'assureur). Les deux devis ont été signés et l'assurance a déjà versé un premier acompte de 7.548,38 €.

Une audience en correctionnelle va se tenir et **le responsable du sinistre sera poursuivi pour conduite sans permis et délit de fuite. La commune indiquera au tribunal le manque à gagner pour arriver à une opération blanche.**

Voisins vigilants

Le Maire revient sur cette question qui n'est pas simple. Si nous ne voulons pas adhérer au dispositif « voisins-vigilants », peut-être un peu lourd et coûteux, rien ne nous empêche d'imaginer un dispositif plus léger qui pourrait s'appeler « voisins-attentifs ». **Le Maire a rendez-vous à ce sujet avec le chef de la gendarmerie qui sera accompagné d'un préventionniste.**

Problèmes de locataires

Une réunion de conciliation dans le bureau du Maire a été proposée afin de régler un problème de voisinage **mais l'un des deux locataires n'a pas jugé utile de répondre à l'invitation du Maire. Réconcilier les gens devient très difficile.**

A.G. constitutive de l'Association « les Mésanges »

Jean-Marie MUNSCH a assisté à l'AG constitutive de l'association « les Mésanges » qui vient de se constituer suite au décès de Louis BENTZINGER, ancien Président décédé il y a quelques mois.

Les membres de l'association ont demandé que le Maire les autorise à circuler en forêt en automobile dans le cadre de leur activité associative (notamment le nourrissage des oiseaux). Si l'un ou l'autre de ces membres souhaitaient ramasser du bois mort, il faudrait alors qu'ils se procurent une carte de bois.

Campagne nettoyage tabourets siphons

Il est demandé aux conseillers de **suivre les interventions de nettoyage des tabourets siphons** par Suez dans leur quartier respectif, car **c'est une prestation que l'on paye.** En cas d'oublis par l'entreprise, le signaler au maire.

Pompiers

Les sapeurs-pompiers adressent leurs **remerciements pour l'achat du défibrillateur.**

Economies d'énergie

Le maire est revenu une fois de plus sur cette question.

- Mairie : arrêter l'enseigne lumineuse la nuit.
- Abaisser la puissance de l'éclairage rue du Cimetière Militaire
- Rue Werschholtz : abaisser la tension
- RN 66 : remplacer les ampoules de 250 w par des ampoules de 150 w. Pour l'avenir, demander un devis pour un éclairage LED.

Logement au-dessus de l'ancienne poste

L'appartement poste est fonctionnel. De nombreuses visites ont été effectuées. **L'appartement a été attribué** à Monsieur Nicolas SPANNAGEL et à sa compagne.

Paroles de lecteurs

UN COURRIER DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

«Monsieur le Maire,
Au moins **11 000 Haut-Rhinois dépendent d'une aide alimentaire** représentant pour 2016, 2 588 tonnes d'une valeur de 7 724 257 €.

Ainsi, depuis 32 ans **la Banque Alimentaire assure la récolte gratuite de denrées alimentaires auprès du grand public, des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution,** pour le compte des 56 associations caritatives, 27 CCAS et 13 épiceries solidaires en contact avec les bénéficiaires des communes du Haut-Rhin.

Un soutien régulier des collectivités demeure indispensable pour réaliser nos actions et couvrir les charges fixes. Six salariés et quelque 150 bénévoles assurent le fonctionnement de la BA68, et leur engagement permet de maîtriser les charges financières liées à son activité.

À présent, pour continuer nos activités dans de meilleures conditions, un investissement d'un montant de 983 000 € pour l'agrandissement de la BA68, s'avère nécessaire.
Un don de 1 euro par Haut-Rhinois permettrait le financement de ce projet.
Nous vous demandons votre aide pour **relayer notre idée de 1 euro par habitant dans vos bulletins municipaux, et assurer localement la collecte de ces dons et inclure en 2018 dans votre budget prévisionnel une subvention exceptionnelle.** En vous remerciant pour l'aide que vous voudrez bien nous accorder, nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations les meilleures.»

Lors de la publication de la présente Lettre Municipale, nous mettrons à disposition une urne à la mairie. Nous nous permettons de vous demander de venir nous faire une petite visite et de glisser 1 euro dans l'urne. D'avance merci.

UNE LETTRE D'INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

«Monsieur le Maire,
Dans le cadre de la réorganisation des trésoreries du Haut Rhin, et comme j'ai eu l'occasion de vous l'indiquer, je vous informe du **transfert au 1er janvier 2018 de la mission recouvrement de l'impôt des particuliers** actuellement exercée par la trésorerie de Saint-Amarin vers le **Service des impôts des Particuliers de Thann.**

Ainsi l'usager trouvera en un seul lieu, un interlocuteur fiscal unique pour toutes questions relatives au calcul et au paiement de l'impôt (pour l'impôt sur le revenu, la taxe foncière et la taxe d'habitation).
À partir du 1er trimestre 2018, un accueil sur rendez-vous sera proposé pour répondre aux situations les plus complexes, soit par téléphone, soit lors d'un rendez-vous personnalisé au SIP de Thann.
La Direction générale des Finances Publiques a également développé de nombreuses actions de modernisation dans sa relation avec les usagers notamment par la rénovation de son site impots.gouv.fr qui permet aux particuliers d'accéder à leur espace personnel pour poser une question, faire une réclamation et payer leurs impôts.

Pour les produits locaux, tels que **les factures de périscolaire, de transport scolaire et les redevances des ordures ménagères, les habitants seront toujours reçus à la trésorerie de Saint-Amarin,** également compétente pour la gestion comptable et financière de votre commune.
Je suis avec mes collaborateurs, à votre disposition pour toutes demandes complémentaires ou toutes difficultés éventuellement rencontrées…

Jean-François KRAFT
Administrateur général des Finances publiques»

Point de vue

LA TAXE DONT ON CAUSE

Dans l'avalanche des réformes de ce début du mandat présidentiel d'Emmanuel MACRON, il y a **la suppression de la taxe d'habitation** qui a fait couler beaucoup d'encre. Il me semblait nécessaire de vous livrer mon sentiment à ce sujet.
La taxe d'habitation a été décrétée **impôt injuste,** avec raison, notamment parce que les bases de calcul datant des années 70 ne correspondaient plus à la réalité. Il faut, a dit le président de la République, «en revoir les bases, la grammaire, l'architecture.» Celles et ceux qui vont être exonérés vont trouver cette **mesure excellente** et ne vont pas descendre dans la rue pour en réclamer le rétablissement. Ceux qui vont continuer à la payer vont crier à la **discrimination** et à la société à deux vitesses et ceux qui en étaient déjà exonérés diront que pour eux **on ne fait rien.**
Et nous les maires ?
Pour le moins, nous sommes inquiets. Dans un premier temps, nous avons eu le sentiment qu'on nous enlevait une part non négligeable de nos recettes. On nous dit, inquiétudes non fondées, **le dégrèvement sera entièrement pris en charge par l'Etat** sur la base des taux de la taxe d'habitation applicables en 2017. Bien ! Mais quand on feuillette les livres d'histoire on s'aperçoit **qu'il arrive que l'Etat change d'avis en cours de route et oublie ses engagements ou alors qu'il laisse les compensations s'effriter au fil du temps.** Prenons un exemple. Dans la loi de finances 2018, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle est en recul alors qu'elle était stable depuis 2011. De même les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle sont rabotés. Tout ce charabia très technique signifie simplement que l'Etat avait promis des compensations aux communes après la suppression de la taxe professionnelle … et maintenant l'Etat « se sert » sur ces fonds qui nous étaient destinés.
Quand les maires crient à l'atteinte à l'autonomie financière des communes, on nous dit que neni, **les communes demeurent libres d'augmenter les taux de la taxe d'habitation,** ce qui signifie que dans ce cas, les bénéficiaires de l'exonération repaieraient une mini taxe d'habitation portant sur la part supérieure aux taux de 2017. Et si les communes avaient des besoins de financement indispensables et ne voulaient pas recourir à cette augmentation des taux, parce que ce va et vient ferait désordre, il leur resterait le dernier levier fiscal, la taxe foncière. **C'est ce qu'on appelle un transfert anticipé d'impopularité.**
Lors du congrès des maires E. MACRON s'est engagé à entreprendre une refonte en profondeur de la fiscalité locale et en particulier communale. Nous en prenons acte mais comme le disait François BAROIN, il s'agira de «garder le lien étroit, profond et puissant entre la commune et l'habitant - usager du service public, mais également citoyen, administré et acteur, qui finance ces services publics, qui en a besoin et qui les demande.»
En 1789, les rédacteurs de la déclaration des droits de l'homme avaient remplacé le mot honni d'impôt par le mot contribution. Cela n'était pas une clause de style, mais une volonté d'expliquer que **dans une communauté chacun doit contribuer, selon ses moyens, aux besoins de cette communauté.** L'article XIII de ce texte fondateur reste d'une brûlante actualité. Qu'on en juge : «Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.» Article XIII de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

José SCHRUOFFENEGER
Janvier 2018

Agenda

• **11 février : Assemblée générale annuelle –** Local des Pêcheurs, 9h30 (Pêcheurs)

• **17 février : Dîner dansant carnavalesque –** Salle Aloyse Mura, 19h30 (Espérance)

• **23 février : Don du sang –** Salle Aloyse Mura, 15h30 à 19h30 (Donneurs de sang)

• **4 mars : Assemblée générale annuelle –** Salle Coutouly, 10h00 (Donneurs de Sang)

• **13 mars : Assemblée générale annuelle** Résidence, 14h00 (Amis de la Résidence)

• **14 mars : Assemblée générale annuelle** Salle Coutouly, 16h00 (UNC)

• **16 mars : Ramassage métaux Téléthon 2018 –** Habitants de Moosch, 9h00 à 17h00 (Municipalité et bénévoles)

• **16 mars : Assemblée générale annuelle –** Salle du Cercle Saint-Augustin, 20h00 (Cercle Saint-Augustin)

• **16 mars : Assemblée générale annuelle** Mairie, 19h30 (Jardins familiaux)

• **30 mars : Ventes de truites –** Place des Incorporés de Force, 8h00 (Pêcheurs)

• **2 avril : Marché aux puces –** Rues du village, 5h00 – 18h00 (Pêcheurs)

• **4 avril : Assemblée générale annuelle –** Salle Coutouly, 19h00 (Vivre à Moosch)

• **8 avril : Ouverture saison de pêche –** Etang, 8h00 (Pêcheurs)

• **8 avril : Ouverture saison cyclotourisme** Salle Cercle Saint-Augustin, 9h00 (Cercle Saint-Augustin)

• **8 avril : Concert Ensemble Vocal du Pays de Thann –** Eglise, 17h00 (Chorale)

• **21 avril : Assemblée générale annuelle –** Cercle Saint-Augustin, 18h00 (Aviculteurs)

• **28 avril : Journée citoyenne –** Moosch, 8h00 à 12h00 (Municipalité)

• **28 avril : Commémoration Journée Nationale des Déportés –** Monument aux morts, 18h30 (Municipalité)

Vœux de la municipalité

« Je voudrais que le public, ici présent, soit conscient des difficultés, des barrières, des critiques, des déceptions auxquelles nous sommes régulièrement confrontées… mais je voudrais surtout, que ce même public, retienne la satisfaction et la joie que nous ressentons à chaque aboutissement ou concrétisation d'un chantier et c'est bien cela qui nous donne le courage et l'envie de mener à bien ces projets, toujours dans l'intérêt collectif et le bien être de notre village. Au nom de ton équipe municipale, que je représente ce soir, merci, Monsieur le Maire pour ton engagement qui ressemble parfois au parcours du combattant, merci cher Maire, pour la passion communale qui t'anime…»

Pascale RINGENBACH, Adjointe au Maire

Le maire a célébré le mariage des nouveaux arrivants Virginie et Alexis en fin d'après-midi et les a invités à la soirée des vœux où les forces vives du village leur ont fait un triomphe.

Les vœux aux forces vives du village et au Maire de Pascale RINGENBACH

Les invités, les élus et les lauréats réunis pour la cérémonie des vœux.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, une belle année 2018 parsemée de douceur, de plaisir et d'amitié.

Le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et le personnel de la Commune.

Conception - impression Publi-h Uffholtz CERNAY • Imprimé sur papier 100% recyclé • Dépôt légal n° 1299

Prochain numéro : Avril 2018